

Avis publics



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 7 SEPTEMBRE

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, lors de sa séance ordinaire du mardi 7 septembre 2021 à 19 h, siégera par vidéoconférence.

Les citoyennes et les citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé.

Les personnes qui le souhaitent pourront également transmettre leurs questions sur tout sujet qui les préoccupe relativement à leur quartier ou à l'administration municipale ou émettre des commentaires concernant les sujets inscrits à l'ordre du jour, à l'aide du formulaire en ligne prévu à cette fin, avant 18 h 45 le soir de la séance.

La webdiffusion et le formulaire en ligne sont accessibles à partir du lien suivant :

<https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-darrondissement-de-rosemont-la-petite-patrie>

Fait à Montréal, ce 3 septembre 2021.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (RCA-142)*.

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 3 septembre 2021.

Fait à Montréal, ce 3 septembre 2021.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie